

NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE COMpte ADMINISTRATIF 2022

Envoyé en préfecture le 03/05/2023

Reçu en préfecture le 03/05/2023

Publié le 29/03/2023

ID : 032-263201071-20230329-DCM230503CL2A-BF

Centre Communal d'Action Sociale de MIRANDE



L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le CCAS ; elle est disponible sur le site internet de la ville de Mirande.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2022.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le compte administratif constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice et transmis au représentant de l'État.

Par cet acte, le Président, ordonnateur présente à l'assemblée délibérante la totalité de ses comptes, les opérations de recettes et de dépenses réalisées, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile écoulée.

Eléments de contexte :

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune de Mirande, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Le Centre Communal d'Action Social offre plusieurs prestations :

➤ Les animations pour les séniors :

- D'ordinaire, chaque année, organisation du Noël Bleu pour les Mirandaises et les Mirandais de plus de 65 ans, généralement le deuxième mardi du mois de décembre, salle "André-Beaudran". Au cours de cette manifestation un spectacle est proposé, et une collation gourmande est servie. Pour cette occasion, un service de transport collectif est mis à disposition pour les personnes se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer. Malheureusement, cette année encore, cette animation n'a pu avoir lieu.

-l'association France Alzheimer Gascogne poursuit son partenariat avec le CCAS pour l'organisation d'une journée pour informer l'opinion sur les difficultés rencontrées par les personnes malades d'Alzheimer et leurs familles.

➤ Les aides ponctuelles avec un suivi individualisé en faveur des personnes en situation de grande précarité.

En 2022, les secours d'urgence ont concerné :

- la délivrance de 2 bons alimentaires pour 73 €
- une aide au paiement d'achat de meubles pour 200 €
- une aide au paiement de fournitures scolaires pour 200 €
- une aide au paiement de facture d'électricité pour 200 €

➤ L'accueil des sans-abris en les orientant vers l'hôpital local qui propose 2 nuitées et deux repas.

➤ La transmission d'informations et de dossiers dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, de la Prestation de Compensation du Handicap, de demandes de logements sociaux, de domiciliation de personnes sans logement fixe.

➤ La mise en place de plan canicule et grand froid : repérage de personnes vulnérables.

➤ La gestion de la Résidence de Léziac. :

Cette résidence compte 22 logements qui sont conçus et aménagés en fonction de la dimension fonctionnelles des personnes âgées. Des prestations sont assurées par le personnel à temps plein, un personnel 24H/24H, un système de télésurveillance, des aides administratives, des aides au quotidien, des animations, l'accompagnement aux courses et chez les professionnels de santé sont également proposés.

L'exercice 2022 a permis de maintenir l'ensemble de ces services grâce à une gestion maîtrisée des dépenses.

Budget du CCAS (réalisations 2022)

Recettes		
F	Dotations et participations (Participation communale et départementale)	4 782,97
F	Produits exceptionnels (rbmt. Assurances, cession d'un véhicule ...)	706,42
I	Opérations d'ordres (amortissements)	203,40
TOTAL DES RECETTES		5 692,79
		<i>Total des recettes de fonctionnement (F)</i>
		5 489,39
		<i>Total des recettes d'investissement (I)</i>
		203,40
Dépenses		
F	Charges générales (élect., eau, assainissement, carburant, combustibles, fournitures, location matériel, entretien bâtiments/voirie/réseau /matériel, honoraires, téléphone/internet, timbres, assurances...)	4 011,96
F	Charges personnel	805,23
F	Autres charges de gestion courante (Subvention à l'amicale du personnel, secours d'urgence)	672,20
F	Opérations d'ordre entre section (amortissements)	203,40
TOTAL DES DEPENSES		5 692,79
		<i>Total des dépenses de fonctionnement (F)</i>
		5 489,39
		<i>Total des dépenses d'investissement (I)</i>
		203,40

Budget Résidence de Lézien (réalisations 2022)

Recettes		
F	Atténuations de charges (remboursements sur rémunérations du personnel)	42 606,46
F	Produits des services (Prestations Résidence de Lézien)	280 197,83
F	Dotations et participations (Participation communale et départementale)	64 795,50
I	Dotations, fonds divers et réserves	3 070,00
I	Subventions d'investissement reçues	30 578,00
I	Dépôts et cautionnements reçus (reprend les cautions versées par les nouveaux locataires des appartements de la Résidence)	2 174,04
I	Opérations d'ordres (amortissements)	62 000,00
TOTAL DES RECETTES		485 421,83
		<i>Total des recettes de fonctionnement (F)</i>
		387 599,79
		<i>Total des recettes d'investissement (I)</i>
		97 822,04
Dépenses		
F	Charges générales (élect., eau, assainissement, carburant, combustibles, fournitures, location matériel, entretien bâtiments/voirie/réseau /matériel, honoraires, téléphone/internet, timbres, assurances...)	76 753,40
F	Charges personnel	294 444,08
F	Charges financières (intérêt avance de trésorerie)	8 247,68
F	Charges exceptionnelles	86,00
F	Opérations d'ordre entre section (amortissements)	62 000,00
I	Remboursement du capital de l'emprunt	34 133,48
I	Immobilisation corporelles	11 679,77
TOTAL DES DEPENSES		487 344,41
		<i>Total des dépenses de fonctionnement (F)</i>
		441 531,16
		<i>Total des dépenses d'investissement (I)</i>
		45 813,25

I. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- les salaires du personnel de la Résidence de Lézian, des agents s'occupant de l'action sociale et du personnel du service mutualisé Ressources Humaines-Comptabilité.

Effectif global au 31 décembre

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Agents en position d'activité (tous statuts)	9	9	12	12	11	11
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	7	7	9	9	9	9
Non titulaires occupant un emploi permanent	2	2	0	0		
Autres agents n'occupant pas un emploi permanent	0	0	3	3	2	2

Répartition des non-titulaires par type de contrat

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Remplaçants de titulaires	2	2	0	0		
Accroissement temporaire d'activité	0	0	3	3	2	2
CUI-CAE, emploi d'avenir ou apprentissage	0	0	0	0		

Répartition rémunération / primes

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Montant de la rémunération principale titulaires et non-titulaires (traitement indiciaire + NBI + SFT)	167 986,30 €	148 748 €	174 086 €	176 650 €	178 759 €	180 800
Montant des primes et indemnités (régime indemnitaire, prime de présence, heures supplémentaires et complémentaires...)	25 751 €	30 771 €	41 140 €	50 815 €	45 195 €	50 250

Effectif global au 31 décembre

- l'entretien et la consommation de la Résidence de Lézian (électricité, eau, combustible, réparations diverses,...)
- les achats de fournitures et de petits équipements (fournitures de bureau, petit outillage,...)
- les aides ponctuelles attribuées aux personnes en grandes difficultés.
- le paiement des nuitées à l'hôpital local pour les sans-abris.
- les intérêts de l'avance de trésorerie.

En 2022, la ligne de trésorerie était d'un montant de 50 000 € pour un an.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées :

- au titre des prestations fournies aux résidents de la Résidence de Lézian (assistance 24H/24H, aides au quotidien, accompagnements médicaux et aux courses...),
- au titre des loyers des appartements de la Résidence de Lézian
- à diverses subventions : départementale (dans le cadre du forfait autonomie) et communale.
- au titre de remboursement d'Indemnités Journalières par notre assurance statutaire lorsque des agents sont en arrêt maladie.

II. La section d'investissement

➤ Dans cette section sont comptabilisés en dépenses :

- Le remboursement du capital de l'emprunt que le CCAS a souscrit pour le rachat du bail emphytéotique de la résidence de Lézian qui avait été contracté avec la SA Gasconne D'HLM. Ce rachat a permis au CCAS d'être entièrement propriétaire de cette structure. L'emprunt contracté auprès de la banque populaire, le 02/03/2017, était de 640 000 € au taux fixe de 1.35% sur 20 ans (classé 1A dans la matrice de risque Gissler). L'encours de la dette s'élève à 495 714,57 € au 31/12/2022.

La typologie Gissler permet de présenter la ventilation de l'encours en fonction de son exposition au risque selon deux dimensions : la nature des indices classés de 1 à 6 (6 correspondant au plus risqué) qui juge de la volatilité des indexations et la structure de l'emprunt de A à F (F correspondant aux structures avec un fort potentiel d'effet de levier, risqué).

Par conséquent, la dette du CCAS présente un profil 100% sécurisé à taux fixe.

- Les travaux d'aménagement du parc, aménagement de la salle commune.
- L'achat de matériels informatiques.
- L'achat d'autres immobilisations (défibrillateur, tondeuse, téléassistance).

➤ Dans cette section sont comptabilisés en recettes :

- FCTVA: 3 070 €
- Les subventions d'investissement : 30 578 €
- Encaissement de cautions des locataires entrants : 2 174,04 €

Résultat de l'année 2022 :

Budget CCAS

	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	19 604,00	5 692,79
TOTAL DEPENSES	19 604,00	5 692,79
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	19 604,00	5 489,39
TOTAL RECETTES	19 604,00	5 489,39
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		-203,40
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	404,00	0,00
TOTAL DEPENSES	404,00	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	404,00	203,40
TOTAL RECETTES	404,00	203,40
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		203,40

Budget Résidence de Lézian

	PREVISIONS	REALISATIONS
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	453 670,00	441 531,16
TOTAL DEPENSES	453 670,00	441 531,16
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	397 355,95	387 599,79
RESULTAT ANTERIEUR	56 314,05	56 314,05
TOTAL RECETTES	453 670,00	443 913,84
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		-53 931,37
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE CUMULE		2 382,68
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	68 055,38	45 813,25
RESULTAT ANTERIEUR	65 734,62	65 734,62
TOTAL DEPENSES	133 790,00	111 547,87
RECETTES D'INVESTISSEMENT	133 790,00	97 822,04
TOTAL RECETTES	133 790,00	97 822,04
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		52 008,79
RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE CUMULE		-13 725,83